

TABLEAU DES GARANTIES

GARANTIES	MONTANTS
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
- Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels
- Accompagnement lors du rapatriement ou transport	Titre de transport
- Présence en cas d'hospitalisation	Titre de transport
- Prolongation de séjour à l'hôtel	Frais d'hôtel 50 € / jour, Maxi 5 jours
- Frais hôtelier	Frais d'hôtel 50 € / jour, Maxi 5 jours
Remboursement complémentaire des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à l'étranger	5 000 € par personne maxi 20 000€ par évènement
Franchise par dossier frais médicaux	50 €
- Soins dentaires d'urgence	150€
-Transport du corps en cas de décès <ul style="list-style-type: none"> • Rapatriement du corps • Frais funéraire nécessaire au transport 	Frais réels 1 000 €
- Retour prématuré	Titre de transport
- Paiement des frais de recherche ou de secours	2 000 € par personne 4 000 € par évènement
- Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi
- Avance des frais médicaux	
- Avance de fonds à l'étranger	1 500 €
- Transmission de message à l'étranger	
Assistance juridique à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> • Paiement d'honoraires • Avance de la caution pénale 	1 000 € 5 000 €

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DE LA GARANTIE
Assistance Rapatriement : Le jour du départ prévu – lieu de convocation de l'organisateur	Assistance Rapatriement : Le jour du retour prévu de voyage (lieu de dispersion du groupe)

QUE FAIRE EN CAS DE BESOIN D'ASSISTANCE?

Dans tous les cas, lorsque votre sinistre concerne la garantie Assistance Rapatriement, vous devez contacter les secours d'urgence puis notre plateau d'assistance, ouvert 24h/24 et 7j/7 au : **01.45.16.43.55**

Contactez Allianz Eurocourtage Assistance 24h/24 - 7j/7

> PAR TÉLÉPHONE

• de France : 01 45 16 43 55

• de l'étranger : 33 1 45 16 43 55 précédé de l'indicatif local d'accès au réseau international

> PAR FAX

• de France : 01 45 16 63 92 ou 01 45 16 63 94

• de l'étranger : 33 1 45 16 63 92 ou 33 1 45 16 63 94 précédé de l'indicatif local d'accès au réseau international

> PAR E-MAIL

assistance@mutuaide.fr

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Pour toute demande d'assistance, vous devez nous contacter, 24 heures sur 24 – 7 jours sur 7 :

>PAR TELEPHONE

De France : 01.45.16.43.55

De l'étranger : 33.1.45.16.43.55 Précédé de l'indicatif local d'accès au réseau international

>PAR FAX

De France : 01.45.16.63.92 ou 01.45.16.63.94

De l'étranger : 33.1.45.16.63.92 ou 33.1.45.16.63.94

Précédé de l'indicatif local d'accès au réseau international

> PAR E-MAIL

assistance@mutuaide.fr

et obtenir notre accord préalable avant d'engager toute dépense, y compris les frais médicaux. Pour toute demande de remboursement vous devez :

Nous adresser la déclaration de sinistre dûment remplie accompagnée des justificatifs relatifs à votre demande de remboursement. Lorsque nous avons organisé votre transport ou votre rapatriement, vous devez nous restituer les titres de transport initiaux, ceux-ci devenant la propriété de Allianz Eurocourtage.